

Brouillon d'un rêve littéraire

Bourse d'aide à l'écriture d'une œuvre littéraire

Objet > La Scam attribue des aides directes à des auteurs, membres ou non de la Scam, destinées à encourager l'écriture d'une œuvre littéraire, rédigée en langue française, évoquant l'univers de la littérature, de l'édition, de la photographie, du cinéma, de la radio, de la télévision et des nouveaux médias. L'originalité, le caractère inédit de l'œuvre, l'inventivité de l'auteur et la qualité de l'écriture seront particulièrement considérés. Les projets peuvent appartenir au champ de la fiction comme de la non fiction. Peuvent ainsi être proposés : biographies, romans, récits, carnets et journaux, bandes dessinées, romans graphiques, formes poétiques, correspondances, essais. Ces projets peuvent être le prolongement d'une œuvre audiovisuelle ou sonore.

À NOTER : Les formes théâtrales, relevant du répertoire de la SACD, ne sont pas éligibles. **L'aide à l'écriture *Brouillon d'un rêve* n'est pas accordée aux œuvres achevées ou en cours de finalisation.**

INSCRIPTIONS EN LIGNE : DU 5 AU 15 NOVEMBRE AVANT MINUIT

Dotation > Le montant maximum accordé est de 6.000 euros par projet, au bénéfice de l'auteur, versé à l'attribution de la bourse. L'aide est cumulable avec d'autres soutiens professionnels.

Constitution du dossier > Le projet littéraire, en langue française, doit être transmis via le formulaire d'inscription en ligne sur le site de la Scam au format PDF (fichier unique, format A4 portrait, 20 pages maximum et dont le poids n'excède pas 5 Mo) comprenant :

- une lettre de présentation à l'attention du jury
- une note d'intention
- un extrait du projet littéraire
- l'état d'avancement du projet ainsi que les soutiens déjà obtenus
- les moyens à mettre en œuvre (usage qui serait fait de la bourse)
- une lettre d'intérêt ou de promesse d'un contrat d'une société d'édition (facultatif)
- une copie de l'accord des ayants droit de l'œuvre préexistante, le cas échéant

Par ailleurs, les éléments suivants doivent aussi être transmis durant cette inscription :

- les coordonnées complètes de(s) auteur(e)s
- un résumé en 5 lignes
- un lien éventuel vers des éléments visuels/sonores (actif 5 mois, mot de passe facultatif)
- un CV ou biographie par auteur (2 pages maximum, au format PDF)

Calendrier > Une seule commission par an. Les résultats sont annoncés par mail, 4 à 5 mois après la date de clôture.

Le jury > Composé d'auteurs désignés par la Scam, le jury est souverain.

ATTENTION

- > Un auteur ne peut déposer qu'une seule demande de candidature par année civile (tous répertoires confondus).
- > Un auteur ne peut pas présenter plus de deux fois le même projet (tout au long de sa carrière).
- > Un auteur ne peut pas obtenir plus de trois fois la bourse *Brouillon d'un rêve* (tout au long de sa carrière et tous répertoires confondus).
- > Une candidature ayant une pluralité d'auteurs ne peut être admise lorsqu'au moins un des coauteurs a déjà obtenu trois fois la bourse *Brouillon d'un rêve* (tout au long de sa carrière et tous répertoires confondus).
- > Un lauréat ne peut être admis à concourir à nouveau qu'après avoir achevé le projet encouragé.

Lien vers le règlement : http://www.scam.fr/Portals/0/Contenus/documents/appel_candidatures/Bourses/ReglementBDR.pdf

Contact et informations : brouillondunreve@scam.fr

Responsable de l'aide à la création **Lise Roure** 01 56 69 58 40

Assistante aide à la création **Fanny Viratelle** 01 56 69 58 06